



Liberté
Égalité
Fraternité

Lycée Julien GRACQ

Rue de l'hippodrome
49600 BEAUPRÉAU-EN-MAUGES

☎ : 02 41 63 96 62

✉ : ce.0492430a@ac-nantes.fr

🌐 : [Lycée J. GRACQ](#)

📷 : [Instagram](#)

Affaire suivie par :
Eric GUERINEAU,
Proviseur



Le proviseur
P/O L'équipe de direction

à

Madame, Monsieur,
Elèves et Parents d'élèves
du lycée Julien GRACQ

Beaupréau, le 15 juin 2024

Objet : Inscription au lycée Julien GRACQ – rentrée 2024

- 2nde générale et technologique
- 2nde ou 1^{ère} Bac professionnel - ASSP
- 1^{ère} Bac général ou 1^{ère} Bac technologique - ST2S
- T^{erm} Bac général, technologique et professionnel

Madame, Monsieur,

Conformément à votre demande et suite à la commission d'affectation, nous avons le plaisir de vous informer que votre enfant est admis au lycée Julien GRACQ à la rentrée 2024.

Nous vous invitons à venir au lycée, pour procéder à son inscription le(s) :

- **le jeudi 27 juin 2024** de 14h à 18h30,
- **ou le vendredi 28 juin 2024** de 14h à 17h
- **ou le lundi 1^{er} juillet 2024** de 14h à 19h
- **ou le mardi 2 juillet 2024** de 14h à 19h
- **ou le mercredi 3 juillet 2024** de 13h à 17h30

munis des éléments cités au verso, permettant de constituer son dossier.

Les familles pourront visiter l'établissement.

Remarque(s) :

- ✓ Vous pouvez télécharger le dossier d'inscription sur le [site du lycée](#) et le déposer au lycée selon le calendrier précisé ci-dessus ou le transmettre par mail à gracq.inscription@ac-nantes.fr
- ✓ Si votre enfant est affecté en 2nde **ASSP** ou en 1^{ère} **ASSP** au lycée Julien Gracq, les inscriptions se feront uniquement au lycée, en présence de l'élève, pour l'essayage des tenues professionnelles.

La circulaire académique précise que "les élèves et leurs représentants légaux peuvent procéder à l'inscription dans l'établissement d'accueil jusqu'à une semaine après la réception de la notification d'affectation. Sans réponse de leur part à cette date, la place peut être proposée à un autre élève".

L'équipe éducative vous remercie de la confiance que vous lui témoignez. Nous ferons tout pour que votre enfant profite au maximum des possibilités offertes par le lycée et qu'il en tire le meilleur parti.

Dans l'attente de vous rencontrer, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

Le proviseur

Eric GUERINEAU

Constitution du dossier

Composition du dossier :

- La fiche de renseignements
- La fiche d'aide à la scolarité, aménagements d'examens
- La fiche tenue professionnelle Bac Pro - ASSP
- La fiche droit d'utilisation d'image et autorisation de diffusion
- Le dossier Périodes de formation en milieu professionnel (PFMP) :
 - La fiche répartition des PFMP
 - La liste des lieux d'accueil - PFMP n° 3 et 4
 - La fiche d'accord préalable avant la PFMP
 - La fiche d'allocation des PFMP - Autorisation du représentant légal
 - La fiche « Pièces justificatives à fournir pour percevoir l'allocation de PFMP »
- Le service restauration du lycée
- Le service hébergement – Admission annuelle en internat
- La fiche d'urgence
- La fiche Information et adhésion Maison Des Lycéens (MDL)
- La fiche Information Association des anciens élèves du lycée Julien GRACQ

Information(s) :

- ✓ bourses nationales : À la rentrée 2024, les bourses de lycée pourront être attribuées automatiquement aux foyers éligibles, avec l'examen automatique du droit à la bourse. Cf. site du lycée Julien GRACQ : <https://julien-gracq.paysdelaloire.e-lyco.fr/actualite/bourses-de-lycee-nouveaute/>
- ✓ Si votre enfant souhaite **être interne** lors de la prochaine rentrée scolaire, vous avez la possibilité de télécharger le dossier d'inscription sur le site e-lyco du Lycée Julien GRACQ <https://julien-gracq.paysdelaloire.e-lyco.fr/>

Adhésions facultatives :

- 1 chèque de 8 € : participation aux activités de la Maison Des Lycéens (à l'ordre de la MDL – avec nom, prénom, classe de l'enfant au dos)
- Si l'élève souhaite participer aux activités sportives (UNSS, horaires aménagés), il devra souscrire une adhésion à l'Association Sportive du Lycée
- Adhésion e-pass Région Pays de La Loire – Adhésion en ligne début septembre

Précision : Trois certificats de scolarité seront donnés aux élèves deuxième quinzaine de septembre

Ce dossier sera à retourner dûment complété avant **le 3 juillet 2024 au plus tard.**

Documents à remettre le jour de l'inscription :

- La **fiche de renseignements « SIECLE »** à compléter avec la plus grande attention
N'oubliez pas de préciser : n° de portable et adresse électronique de l'élève
L'adresse électronique du responsable financier doit être impérativement complétée.
- La fiche d'**aide à la scolarité, aménagements d'examens**, si nécessaire
- La fiche « **tenue professionnelle Bac Pro - ASSP** »
- La fiche d'**accord préalable avant la PFMP**
- La fiche d'**allocation des PFMP - Autorisation du représentant légal**
- La fiche « **Pièces justificatives à fournir pour percevoir l'allocation de PFMP** »
- La **photocopie du livret de famille** (pages des parents et du futur élève)
En cas de divorce ou de séparation, la photocopie de l'extrait de jugement concernant la garde des enfants
- L'**autorisation du droit d'utilisation d'image et de diffusion**
- Un **Relevé d'Identité Bancaire** : indiquer au verso le nom et prénom de l'élève et le niveau
- Pour les **demi-pensionnaires à la carte**, un **chèque de 45 €** à l'ordre de l'agent comptable du lycée Julien Gracq - avec nom, prénom, classe de l'enfant au dos
- Pour les **internes**, la **fiche admission à l'internat**
- La **fiche d'urgence**
- La fiche **renseignements médicaux - ASSP**
- La **photocopie** des pages de **vaccinations** (carnet de santé)
- L'**attestation d'assurance scolaire** à remettre lors de l'inscription ou au plus tard à la rentrée
- La **fiche d'adhésion MDL**, accompagné du chèque de 8 € à l'ordre de la MDL – avec nom, prénom, classe de l'enfant au dos
- Une **photo d'identité** pour la carte « Vie scolaire » avec nom, prénom, classe de l'enfant au dos



FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Information sur le traitement de vos données personnelles

Les renseignements demandés sur cette fiche sont indispensables à l'établissement de votre enfant pour gérer sa scolarité et pour vous contacter à tout moment, en particulier en cas d'urgence.

Ces informations sont également utiles à l'académie et au ministère pour mieux connaître les établissements et contribuer à leur bon fonctionnement.

C'est pourquoi il est important de remplir cette fiche avec soin et de signaler dès que possible à l'établissement tout changement (coordonnées, situation familiale...).

Les informations que vous donnez au moyen de cette fiche sont enregistrées par l'établissement dans l'application **SIECLE** (Système d'information pour les élèves des collèges, des lycées et pour les établissements).

Qu'est-ce que l'application SIECLE ?

Finalités et bases légales

SIECLE est un traitement de données à caractère personnel mis en œuvre par le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse :

- **pour le contrôle de l'obligation d'instruction**, au titre d'une **obligation légale** auquel l'établissement est soumis au sens du c) de l'article 6 du règlement général (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 sur la protection des données (RGPD)
- **pour la gestion administrative, pédagogique et financière des élèves, des apprentis et des étudiants des collèges et des lycées** dans le cadre de **l'exécution d'une mission d'intérêt public** au sens du e) de l'article 6 du RGPD

Données traitées et durée de conservation

En vertu de l'article L113-12 du Code des Relations entre le Public et l'Administration (CRPA), les données vous concernant ainsi que celles de votre enfant, déjà connues de l'Education Nationale, proviennent :

- pour l'entrée en 6ème, d'AFFELNET 6ème
- pour l'entrée au lycée, d'AFFELNET Lycée.

L'identifiant national élève est issu du RNIE (répertoire national des identifiants élèves).

Ces applications sont mises en œuvre par le ministère en charge de l'Éducation nationale.

Les données relatives aux étudiants entrant en section de technicien supérieur et en classes préparatoires aux grandes écoles sont issues de l'application PARCOURSUP, mis en œuvre par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Les données fiscales nécessaires à l'étude des demandes de bourse sont issues du système d'information de la direction générale des finances publiques, en application du II de l'article 114-8 du CRPA.

L'ensemble des données est conservé jusqu'à l'expiration d'un délai d'un an après la fin de la dernière année scolaire dans un établissement du second degré.

Destinataires des données

Les personnels de l'établissement de votre enfant, ceux des services départementaux de l'Education Nationale et des services académiques, ceux du ministère et ceux des collectivités territoriales (commune, département, région) peuvent accéder à certaines de vos données, dans la limite de ce qui est nécessaire à leurs missions.

Quels sont vos droits et comment les exercer ?

Vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, de limitation définis par les articles 15, 16 et 18 du RGPD, ainsi que ceux prévus à l'article 85 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés auprès du chef d'établissement.

Pour l'exercice de votre droit d'opposition, défini par l'article 21 du RGPD, vous pouvez adresser votre demande au ministère, par courriel, à cette adresse : dgesco.protection-donnees@education.gouv.fr.

Ce droit d'opposition ne s'applique pas pour la collecte et le traitement de données nécessaires aux fins de contrôle de l'obligation d'instruction.

Pour exercer vos droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données du ministère :

- par courrier, à dpd@education.gouv.fr
- au moyen du formulaire de contact en ligne : <http://www.education.gouv.fr/pid33441/nous-contacter.html#RGPD>
- ou par courrier postal, à : *Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse
À l'attention du délégué à la protection des données (DPD)
110, rue de Grenelle
75357 Paris Cedex 07*

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés ou que le traitement n'est pas conforme aux règles de protection des données, vous pouvez adresser une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) :

- au moyen du formulaire de contact en ligne : <https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil>
- ou par courrier postal, à : *Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés
3 Place de Fontenoy
TSA 80715
75357 PARIS CEDEX 07.*

À l'occasion de ces démarches, il peut vous être demandé de communiquer d'autres informations permettant de prouver votre identité, par exemple la photocopie d'un titre d'identité portant votre signature.

Pour en savoir plus sur SIECLE : www.education.gouv.fr/siecle

Merci de vous assurer de l'accord des autres personnes dont vous fournissez les coordonnées ci-après, et de les informer de l'utilisation qui sera faite par l'établissement de leurs données personnelles.

Professions et catégories socio-professionnelles - Codes à reporter en page 3, « représentants légaux »

Code	Libellé	Code	Libellé
AGRICULTEURS EXPLOITANTS		OUVRIERS	
10	Agriculteurs exploitants	62	Ouvriers qualifiés de type industriel
ARTISANS, COMMERCANTS ET CHEFS D'ENTREPRISE		63	Ouvriers qualifiés de type artisanal
21	Artisans	64	Chauffeurs
22	Commerçants et assimilés	65	Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport
23	Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus	67	Ouvriers non qualifiés de type industriel
CADRES ET PROFESSIONS INTELLECTUELLES		68	Ouvriers non qualifiés de type artisanal
31	Professions libérales	69	Ouvriers agricoles
33	Cadres de la fonction publique	RETRAITES	
34	Professeurs, professions scientifiques	71	Retraités agriculteurs exploitants
35	Professions de l'information, des arts et des spectacles	72	Retraités artisans, commerçants, chefs d'entreprise
37	Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise	74	Anciens cadres
38	Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise	75	Anciennes professions intermédiaires
PROFESSIONS INTERMEDIAIRES		77	Anciens employés
42	Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés	78	Anciens ouvriers
43	Professions intermédiaires de la santé et du travail social	PERSONNES SANS ACTIVITE PROFESSIONNELLE	
44	Clergé, religieux	81	Chômeurs n'ayant jamais travaillé
45	Professions intermédiaires administratives de la fonction publique	83	Militaires du contingent
46	Professions intermédiaires administratives commerciales en entreprise	84	Elèves, étudiants
47	Techniciens	85	Personnes sans activité professionnelle < 60 ans (sauf retraités)
48	Contremaîtres, agents de maîtrise	86	Personnes sans activité professionnelle >= 60 ans (sauf retraités)
EMPLOYES			
52	Employés civils et agents de service de la fonction publique		
53	Policiers et militaires		
54	Employés administratifs d'entreprise		
55	Employés de commerce		
56	Personnels des services directs aux particuliers		

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Année scolaire : 2024-2025

Formation : Classe :

Les champs suivis d'un astérisque (*) sont obligatoires.

IDENTITÉ DE L'ÉLÈVE

Nom de famille* (1) : Sexe* : F M

Nom d'usage (2) : Né(e) le* : _ / _ / _

Prénom 1* (3) : Prénom 2 : Prénom 3 :

Pays de naissance* : Département de naissance* (4) : _ _ _

Commune de naissance* (4) : Nationalité* :

L'élève habite* (5) : Chez

Ou possède sa propre adresse :

Code postal : _ _ _ _ _ Commune :

Pays : @ Courriel :

☎ Domicile : ☎ Travail : ☎ Mobile :

(1) Nom de famille : nom de naissance, obligatoire

(2) Nom d'usage : à compléter si différent du nom de famille, par ex. nom d'époux/épouse

(3) Prénoms : dans l'ordre de l'état civil

(4) Département (ex : 075) et commune de naissance : pour les élèves nés en France

(5) L'élève habite : n'indiquer qu'un seul responsable parmi les représentants légaux ou la personne en charge, même si l'élève habite chez ses deux parents, ensemble ou séparément; sinon indiquer la propre adresse de l'élève

REPRÉSENTANTS LÉGAUX

Un représentant légal détient l'autorité parentale sur l'élève mineur soit par nature (parents), soit sur décision de justice. Il peut accomplir tous les actes relatifs à la scolarité de l'élève.

Lien avec l'élève* : A contacter en priorité :

Ce lien est à choisir parmi : mère, père, ascendant (grand-parent), fratrie (sœur, frère), autre membre de la famille (oncle, tante, cousin, etc.), tuteur, élève lui-même (pour les élèves majeurs), Aide Sociale à l'Enfance, éducateur, assistant familial, autre lien (ex. : beau-parent)

Nom de famille* : Civilité* : Mme M.

Nom d'usage : Prénom* :

Profession ou catégorie socio-professionnelle* : _ _ (pour déterminer le code correspondant à votre situation, voir page 2)

Adresse* :

Code postal* : _ _ _ _ _ Commune* :

Pays* : @ Courriel :

☎ Domicile : ☎ Travail : ☎ Mobile :

J'accepte de transmettre mon adresse et mon courriel aux associations de parents d'élèves : de recevoir des SMS : Lien avec l'élève* : A contacter en priorité : Nom de famille* : Civilité* : Mme M.

Nom d'usage : Prénom* :

Profession ou catégorie socio-professionnelle* : _ _ (pour déterminer le code correspondant à votre situation, voir page 2)

Adresse* :

Code postal* : _ _ _ _ _ Commune* :

Pays* : @ Courriel :

☎ Domicile : ☎ Travail : ☎ Mobile :

J'accepte de transmettre mon adresse et mon courriel aux associations de parents d'élèves : de recevoir des SMS :

PERSONNE EN CHARGE DE L'ÉLÈVEA contacter en priorité :

La *personne en charge*, lorsqu'elle existe, est différente des représentants légaux de la page précédente : elle n'a pas l'autorité parentale sur l'élève mineur, elle héberge l'élève sur décision de justice ou avec l'accord des parents, et elle est responsable de l'obligation scolaire.

Lien avec l'élève* : **Civilité*** : Mme M.

Nom de famille* :

Nom d'usage : **Prénom*** :

Adresse* :

Code postal* : _ _ _ _ _ **Commune*** :Pays* : @ **Courriel** :☎ **Domicile** : ☎ **Travail** : ☎ **Mobile** :J'accepte de transmettre mon adresse et mon courriel aux associations de parents d'élèves : de recevoir des SMS : **AUTRE PERSONNE À CONTACTER**Lien avec l'élève* : **Civilité*** : Mme M.

Nom de famille* :

Nom d'usage : **Prénom*** :☎ **Domicile** : ☎ **Travail** : ☎ **Mobile** :J'accepte de recevoir des SMS : **ÉTUDE AUTOMATIQUE DU DROIT À BOURSE**

Si vous avez la charge de l'enfant que vous inscrivez (nourriture, logement, habillement), nous pouvons étudier si vous avez **droit à une bourse pour son année scolaire**.

Pour cela, il vous suffit de remplir ou modifier les **informations ci-dessous, pour vous-même et pour votre concubin(e), si vous êtes dans cette situation**.

Ces informations sont indispensables pour nous permettre de récupérer automatiquement vos données fiscales.

De cette manière, vous n'aurez pas besoin de faire une demande de bourse à la rentrée.

Vous obtiendrez une réponse au cours du premier trimestre de l'année scolaire.

J'accepte l'étude automatique de mon droit à bourse et je complète les informations ci-dessous **Vous-même :**

Nom de famille* (1) :

Nom d'usage (2) :

Prénom 1* (3) : **Prénom 2** : **Prénom 3** :Date de naissance* : _ / _ / _ _ _ **Pays de naissance*** :Département de naissance* (4) : _ _ _ **Commune de naissance* (4)** :**Votre concubin(e) :**

Vous êtes en concubinage si vous vivez en couple sous le même toit, sans être marié ou pacsé (dans ce cas vous payez vos impôts séparément). **L'accord de votre concubin(e) est indispensable pour cette démarche.**

Nom de famille* (1) : **Civilité*** : Mme M.

Nom d'usage (2) :

Prénom 1* (3) : **Prénom 2** : **Prénom 3** :Date de naissance* : _ / _ / _ _ _ **Pays de naissance*** :Département de naissance* (4) : _ _ _ **Commune de naissance* (4)** :(1) *Nom de famille* : nom de naissance, obligatoire(2) *Nom d'usage* : à compléter si différent du nom de famille, par ex. nom d'époux/épouse(3) *Prénoms* : dans l'ordre de l'état civil(4) *Département (ex : 075) et commune de naissance* : à compléter si vous êtes nés en France.

Je certifie l'exactitude des informations renseignées ci-dessus.

Date : _ / _ / _ _ _

Signature :



Nom : Prénom :
☎ portable élève : Portable du représentant légal :
@ courriel élève : @

Aide à la scolarité, aménagements des examens

Madame, Monsieur,

Afin d'accorder la meilleure aide à la scolarité de votre enfant nous aurions besoin de savoir dès son inscription, s'il bénéficie d'accompagnements particuliers dans sa scolarité.

C'est pourquoi nous vous demandons de bien vouloir répondre aux questions suivantes :

- Votre enfant a bénéficié, au collège ou dans son lycée d'origine, **d'aménagements d'examen**
(Joindre les mesures d'aménagements d'examen obtenus)
- Votre enfant bénéficie d'un **projet personnalisé de scolarisation (PPS)**
(Joindre le PPS avec les conclusions de la dernière équipe de suivi de scolarisation)
- Votre enfant bénéficie d'un **plan d'accompagnement personnalisé (PAP)**
(Joindre le PAP : avis médical et adaptations pédagogiques)
- Votre enfant bénéficie d'un **projet d'accueil individualisé (PAI)** ayant des conséquences sur le suivi de la scolarité
(Joindre le PAI)
- Votre enfant est reconnu comme étant un **enfant allophone nouvellement arrivé (EANA)**
- Vous n'avez fait aucune démarche mais vous souhaiteriez que des aménagements soient mis en place.

➤ Quels aménagements :
.....
.....
.....
.....







lycée Julien Gracq
Beaupréau
02 41 63 96 62

Tenue Professionnelle BAC Pro Accompagnement Soins et Services à la Personne

Document à compléter lors de l'inscription

Pour les cours d'enseignement professionnel et pendant les périodes de formation en milieu professionnel, le port de la tenue correspondant aux normes d'hygiène et de sécurité est obligatoire.

Nous avons sélectionné 4 articles à l'entreprise Mulliez Flory qui composeront la tenue professionnelle en BAC Pro ASSP :

tunique blanche en coton polyester à manches courtes	
blouse blanche en coton polyester à manches longues	
pantalon blanc coton polyester	
sabots plastiques blancs	

Cet équipement est acheté par le lycée pour les 3 années de formation. La commande se fera dès la fin des inscriptions de juillet pour une livraison fin août. Pour cela, nous avons besoin des tailles et pointures.

Pour connaître, la taille et pointure, vous avez ci-dessous les équivalences des tailles pour la tunique, blouse et pantalon (taille de T0 à T07) et les pointures proposées pour les sabots (de 35 à 47).

Veillez compléter le tableau ci-dessous à nous transmettre lors de votre inscription

Nom	Prénom	sexe	Taille tunique	Taille blouse	Taille pantalon	Pointure
Ex : Dupont	Blandine	Fille	T 1	T1	T2	38

Lors de la rentrée septembre, nous remettrons l'ensemble des articles de la tenue professionnelle aux élèves qui seront responsables de l'entretien (lavage et repassage). Ils en seront propriétaires qu'au bout d'une année scolaire complète.

En cas de perte ou de dégradation ou autres, les familles devront acheter une nouvelle tenue à leur frais.



lycée Julien Gracq
Beaupréau
02 41 63 96 62

Tenue Professionnelle BAC Pro Accompagnement Soins et Services à la Personne

BIEN CHOISIR SA TAILLE : COMMENT PRENDRE SES MESURES ?

BIEN CHOISIR SA TAILLE

Les mesures doivent être prises en se faisant si possible aider par une autre personne.

Il est important que les mesures soient prises au corps, sans aisance, en sous-vêtements avec un mètre ruban non serré et l'abdomen au repos.

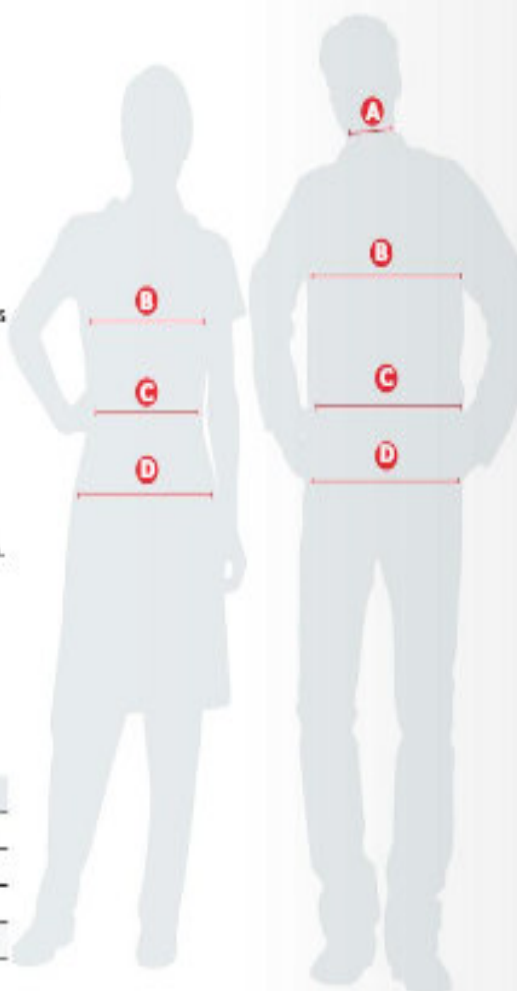
Nos produits finis comprennent une aisance de + ou - 12 cm pour la femme et de + ou - 16 cm pour l'homme afin de faciliter les mouvements et assurer un bon confort thermique. Si vous hésitez entre deux tailles, commandez la plus grande. (Consultez nous si vous souhaitez du sur-mesure.)

MESURES À PRENDRE AU CORPS EN CM

- A** Tour de cou : placer le ruban 2 cm en dessous de la pomme d'Adam.
- B** Tour de poitrine : à mesurer à l'endroit le plus fort de la poitrine.
- C** Tour de taille : à mesurer au creux de la taille, entre le sommet de l'os de la hanche et le bas des côtes.
- D** Tour de bassin : à mesurer au niveau du point le plus saillant des fesses.

EXEMPLE POUR UNE BLOUSE OU UNE TUNIQUE FEMME

	Mesures	Taille vêtement
Tour de poitrine	80 cm	0
Tour de bassin	92 cm	1
Taille à commander : taille 1		



FEMME

Correspondance	34/36	38/40	42/44	46/48	50/52	54/56	58/60	62/64
Taille à commander	0	1	2	3	4	5	6	7
Tour de poitrine en cm	76/84	85/93	94/102	103/111	112/124	125/137	138/150	151/163
Tour de bassin en cm	76/84	85/93	94/102	103/111	112/124	125/137	138/150	151/163
Tour de taille en cm	60/68	69/77	78/86	87/95	96/108	109/121	122/134	135/147

HOMME

Correspondance	36/38	40/42	44/46	48/50	52/54	56/58	60/62	64/66
Taille à commander	0	1	2	3	4	5	6	7
Tour de poitrine en cm	80/86	87/93	94/100	101/107	108/114	115/122	123/130	131/138
Tour de bassin en cm	82/88	89/95	96/102	103/109	110/116	117/124	125/132	133/140
Tour de taille en cm	68/76	77/84	85/92	93/100	101/108	109/116	117/124	125/132



Nom : Prénom :

☎ portable élève : Portable du représentant légal :

@ courriel élève : @

Utilisation d'image(s) et Autorisation de diffusion

Utilisation d'image (et enregistrements audio)

J'autorise l'établissement

- Je n'autorise pas l'établissement sauf photos d'identification pour raisons de service
- à photographier ou filmer l'élève, dans le cadre scolaire au cours d'activités pédagogiques, éducatives et récréatives, à des fins informatives, ne portant pas atteinte à sa personne.
 - à reproduire et à diffuser ces photographies ou ces enregistrements sans contrepartie financière pour fiche de présentation d'une classe, trombinoscope, document de présentation d'une activité scolaire ou périscolaire, journal, site internet, CD, DVD, Instagram

Signature du(es) représentant(s) légal(aux)
(ou de l'élève s'il est majeur)

.....

Création (dessins, écrits, photographies et toutes sortes de réalisations)

J'autorise l'enseignant responsable du projet

- Je n'autorise pas l'enseignant responsable du projet
- à utiliser sans contrepartie financière les créations de l'élève et pour la durée des droits d'auteur à des fins non commerciales et dans un but strictement pédagogique ou éducatif pour diffusion sur tous supports numériques à destination des familles des élèves, des personnels de l'Education Nationale, diffusion sur Internet, représentation sur grand écran dans toute manifestation scolaire ou culturelle.

« Conformément à la loi, le libre accès aux données photographiques, films ou créations concernant l'élève est garanti. Je pourrai à tout moment vérifier l'usage qui en est fait et je disposerai du droit de retrait sur simple demande, si je le juge utile. L'image (photographie ou film) ou la création ne sera ni communiquée à d'autres personnes, ni vendue, ni utilisée à d'autres usages. Ces renseignements ne concernent que l'année scolaire mentionnée dans l'en tête et pour la durée de vie des droits d'auteur ».

Signature du(es) représentant(s) légal(aux)
(ou de l'élève s'il est majeur)

REPARTITION DES PFMP BAC Pro ASSP

20 semaines sur la formation

2de		1ère		Terminale	
PFMP n°1	PFMP n°2	PFMP n°3	PFMP n°4	PFMP n°5	PFMP n°6
3 semaines	3 semaines	4 semaines	4 semaines	3 semaines	3 semaines
<p align="center">6 semaines en</p> <p><i>*structure médico-sociales, services d'aide à domicile, structures d'accueil collectif de la petite enfance</i></p> <p><i>*ouverture possible : sur école maternelle ET accueil périscolaire</i></p>		<p align="center">-14 semaines en établissement de santé, en structures médico-sociales, en service de soins ou d'aide à domicile 8 semaines au moins auprès d'adultes non autonomes</p> <p align="center">-Les 10 dernières semaines servent de support aux évaluations des épreuves E31 E32 et E33</p> <p align="center">-Selon projet professionnel de l'élève, UNE PFMP peut se dérouler en école élémentaire dans le cadre de l'accompagnement d'enfant(s) en situation de handicap</p> <p align="center"><i>ouverture possible : sur école maternelle, l'accueil périscolaire et les structures d'accueil collectif de la petite enfance</i> UNIQUEMENT sur la PFMP N°3</p>			
			U31 – U 33	U31– U32 - U33	U31 – U32 – U33
<p align="center">Crèche Halte-Garderie Multi-accueil Ecole maternelle + périscolaire Hôpital, clinique EHPAD Logement-Foyer/Résidence Autonomie /EHPAA Centre de rééducation Soins de suite Maison de Convalescence Association Service à domicile</p>		<p align="center">EHPAD-EHPAA Hôpital, clinique Pouponnière à caractère sanitaire Multi accueil, crèche, halte-garderie Ecole maternelle + cantine + périscolaire Hôpital – clinique (selon service et conditions liées à l'âge du stagiaire) Centre de rééducation et de réadaptation Foyer logement</p>		<p align="center">Ecole élémentaire (enfant handicapé) Institut médico-éducatif (I.M.E) Hôpital, clinique Centre de rééducation, centre de soins de suite Maison de convalescence EHPAD Foyer de vie ou occupationnel Maison d'Accueil Spécialisé (M.A.S) Maison d'Accueil Rurale pour Personnes Agées (M.A.R.P.A) Accueil de jour Foyer d'accueil médicalisé (FAM) Institut d'éducation motrice (IEM) SAAD (Service d'aide et d'accompagnement à domicile) Service de soins infirmiers à domicile (SSIAD) Services polyvalents d'aide, soins à domicile (SPASAD)</p>	

consigne

épreuves

Structures possibles

EVALUATION : CCF (*)

U31 : Accompagnement de la personne dans une approche globale et individualisée

- en Terminale, au lycée, présentation orale du projet, Evaluation qui prend appui sur un dossier élaboré durant PFMP
- lieux : établissements de santé, structures médicosociales, école élémentaire auprès d'enfants en situation de handicap, structures ou services d'accompagnement de la personne en situation de handicap, service soins ou d'aide à domicile

U32 : Soins d'hygiène, de confort et de sécurité

- en Terminale, évaluation orale fin de PFMP : présentation du raisonnement clinique et questionnement par le binôme tuteur/professeur de la spécialité
- lieux : établissements sanitaires ou médicosociales, services d'hospitalisation à domicile ou de soins infirmiers à domicile avec adultes non autonomes

U33 : Travail et communication en équipe pluri professionnelle :

2 situations d'évaluation en 1ère ou en terminale :

- l'une : questionnaire écrit au lycée, évaluation qui prend appui sur un dossier élaboré durant PFMP
- l'autre : bilan en fin de PFMP sur l'ensemble des activités réalisées et compétences mobilisées par le binôme tuteur/professeur de la spécialité
- lieux : établissements de santé, structures médicosociales, structures ou services d'accompagnement de la personne en situation de handicap, service d'aide à domicile

*CCF : Contrôle en Cours de Formation

Entreprise	Ville	Sujet	Sujet détaillé	Nb. postes à pourvoir	Commentaire
ACCUEIL DE LOISIRS	SEVREMOINE	PFMP N°3 2024 2025	Contact entreprise : élève Horaires hebdomadaires : entre 25 et 35 heures	1	
accueil péri scolaire et de loisirs de FR	ST MACAIRE EN MAUGES	PFMP N°3 2024 2025	Contact entreprise : élève Horaires hebdomadaires : moins de 25 heures, entre 25 et 35 heures	1	
accueil périscolaire "pain d'épices"	LA RENAUDIÈRE	PFMP N°3 2024 2025	Contact entreprise : élève Horaires hebdomadaires : entre 25 et 35 heures	1	
association récréamômes	BEAUPREAU	PFMP N°3 2024 2025	Contact entreprise : élève Horaires hebdomadaires : entre 25 et 35 heures	1	Faire rapidement sa demande car l'entreprise est susceptible d'accepter d'autres stagiaires que ceux de Julien Gracq.
Association Relais et Présence	CHOLET	PFMP N°3 2024 2025	Contact entreprise : élève Horaires hebdomadaires : entre 25 et 35 heures	1	
Bien dans sa maison Beaupréau	BEAUPREAU EN MAUGES	PFMP N°3 2024 2025	Contact entreprise : élève Horaires hebdomadaires : moins de 25 heures, entre 25 et 35 heures	1	
CCAS cholet Halte garderie les petits loups	CHOLET	PFMP N°3 2024 2025	Contact entreprise : élève Horaires hebdomadaires : entre 25 et 35 heures	1	Créer un compte avec le lien suivant et y déposer votre candidature https://www.cholet.fr/emploi_ville_agglo/candidature_spontanee_stage.html Si l'élève est intéressé, le lycée contacte la structure pour réserver une place (selon disponibilité) en attendant sa candidature
CCAS les Herbiers	LES HERBIERS	PFMP N°3 2024 2025	Contact entreprise : élève Horaires hebdomadaire : entre 25 et 35 heures	1	
CCAS les Herbiers	LES HERBIERS	PFMP N°3 2024 2025	Contact entreprise : élève Horaires hebdomadaires : entre 25 et 35 heures	1	
CCAS Les Herbiers	LES HERBIERS	PFMP N°3 2024 2025	Contact entreprise : élève Horaires hebdomadaires : entre 25 et 35 heures	1	
Centre Exupéry multi accueil	INGRANDES LE FRESNE SUR LOIR	PFMP N°3 2024 2025	Contact entreprise : élève et lycée Horaires hebdomadaires : entre 25 et 35 heures	2	
Centre Hospitalier Sèvre et Loire	VERTOU	PFMP N°3 2024 2025	Contact entreprise : lycée Horaires hebdomadaires : entre 25 et 35 heures	2	1 place en hôtellerie 1 place en animation
Centre hospitalier Sèvre et Loire	LE LOROUX BOTTEREAU	PFMP N°3 2024 2025	Contact entreprise : lycée Horaires hebdomadaires : entre 25 et 35 heures	1	1 place en animation
Centre social Evre et Mauges	BEAUPREAU CEDEX	PFMP N°3 2024 2025	Contact entreprise : élève et lycée Horaires hebdomadaires : entre 25 et 35 heures	1	
CH Erdre et Loire EHPAD Résidence du Dauphin	LOIREAUXENCE	PFMP N°3 2024 2025	Contact entreprise : lycée Horaires hebdomadaires : entre 25 et 35 heures	1	EHPAD site Varades : soins

Entreprise	Ville	Sujet	Sujet détaillé	Nb. postes à pourvoir	Commentaire
CH Erdre et Loire Résidence St Jean	CANDE	PFMP N°3 2024 2025	Contact entreprise : lycée Horaires hebdomadaires : entre 25 et 35 heures	2	Site Candé, 1 place EHPAD : soins Site Candé, 1 place SMR (soins médicaux et de réadaptation)
clinique de l'Anjou	ANGERS CEDEX 01	PFMP N°3 2024 2025	Contact entreprise : lycée Horaires hebdomadaires : entre 25 et 35 heures	1	
Crèche le Parc Enchanté	CHOLET	PFMP N°3 2024 2025	Contact entreprise : élève Horaires hebdomadaires : moins de 25 heures et entre 25 et 35 heures	1	Positionnement rapide demandé
crèche NA ! Vertou 2 Enfentillages	VERTOU	PFMP N°3 2024 2025	Contact entreprise : élève Horaires hebdomadaires : entre 25 et 35 heures	1	Sous réserve de n'avoir pas d'autres stagiaires en même temps. Acceptation des demandes faites en premier. Entretien avant validation du stage.
Ecole du sacré coeur	CHEMILLE-EN-ANJOU	PFMP N°3 2024 2025	Contact entreprise : élève Horaires hebdomadaires : entre 25 et 35 heures	1	
Ecole Hugues Aufray	COUFFE	PFMP N°3 2024 2025	Contact entreprise : élève Horaires hebdomadaires : entre 25 et 35 heures	1	Contactez la mairie au préalable pour accord : 02 40 96 50 05
école Jaques Cartier à Soulaire et Bourg	SOULAIRE-ET-BOURG	PFMP N°3 2024 2025	Contact entreprise : élève Horaires hebdomadaires : moins de 25 heures, entre 25 et 35 heures	1	
Ecole Jules Verne Oudon	LOUDON	PFMP N°3 2024 2025	Contact entreprise : élève ou lycée Horaires hebdomadaires : entre 25 et 35 heures	1	Candidature à adresser à rh@oudon.fr
Ecole La Source	SAINT-PIERRE-MONTLIMART	PFMP N°3 2024 2025	Contact entreprise : élève Horaires hebdomadaires : moins de 25 heures	1	
Ecole maternelle "le petit prince"	CHALONNES SUR LOIRE	PFMP N°3 2024 2025	Contact entreprise : élève Horaires hebdomadaires : moins de 25 heures	1	
Ecole maternelle Anne Brontë	CHOLET	PFMP N°3 2024 2025	Contact entreprise : élève Horaires hebdomadaires : entre 25 et 35 heures	2	
école maternelle Antonio Vivaldi	TILLIERES	PFMP N°3 2024 2025	Contact entreprise : élève ou lycée Horaires hebdomadaires : entre 25 et 35 heures	1	
école maternelle Jules Ferry	BEAUPREAU	PFMP N°3 2024 2025	Contact entreprise : élève Horaires hebdomadaires : entre 25 et 35 heures	1	
Ecole maternelle publique Chambord	CHOLET	PFMP N°3 2024 2025	Contact entreprise : élève Horaires hebdomadaires : moins de 25 heures	1	Sous réserve de disponibilité
école maternelle publique G . Brassens	CHEMILLE-MELAY	PFMP N°3 2024 2025	Contact entreprise : élève ou lycée Horaires hebdomadaires : entre 25 et 35 heures	1	Positionnement rapide demandé
école notre Dame de la Pierre Bleue	LES CERQUEUX	PFMP N°3 2024 2025	Contact entreprise : élève Horaires hebdomadaires : entre 25 et 35 heures	1	

Entreprise	Ville	Sujet	Sujet détaillé	Nb. postes à pourvoir	Commentaire
Ecole primaire le petit anjou	MAUGES-SUR-LOIRE	PFMP N°3 2024 2025	Contact entreprise : élève Horaires hebdomadaires : entre 25 et 35 heures	1	
Ecole Primaire Pierre et Marie Curie	ST GERMAIN SUR MOINE	PFMP N°3 2024 2025	Contact entreprise : élève Horaires hebdomadaires : entre 25 et 35 heures	1	3 stagiaires/an maximum
Ecole primaire publique du Bois des Mollières	ANGERS	PFMP N°3 2024 2025	Contact entreprise : élève et lycée Horaires hebdomadaires : moins de 25 heures	2	
Ecole privée La Source	ST CRESPIN SUR MOINE	PFMP N°3 2024 2025	Contact entreprise : élève Horaires hebdomadaires : entre 25 et 35 heures	1	
Ecole publique Charles Perrault à Liré	OREE D ANJOU	PFMP N°3 2024 2025	Contact entreprise : élève Horaires hebdomadaires : entre 25 et 35 heures	1	
Ecole publique Jean Moulin	LE MAY-SUR-EVRE	PFMP N°3 2024 2025	Contact entreprise : élève Horaires hebdomadaires : entre 25 et 35 heures	2	
Ecole publique maternelle du Paradis + pause mérid	CHOLET	PFMP N°3 2024 2025	Contact entreprise : élève Horaires hebdomadaires : entre 25 et 35 heures	1	
école publique primaire Marie et Arthur Rayneau	GESTE	PFMP N°3 2024 2025	Contact entreprise : lycée Horaires hebdomadaires : entre 25 et 35 heures	1	Accord préalable du RRH de la mairie de Beaupréau, puis revenir vers l'école si réponse positive accueil@beaupreauenmauges.fr
Ecole Sacré coeur Boussay	BOUSSAY	PFMP N°3 2024 2025	Contact entreprise : élève et lycée Horaires hebdomadaires : entre 25 et 35 heures	1	
Ecole Saint Pierre	BELLEVIGNE EN LAYON	PFMP N°3 2024 2025	Contact entreprise : lycée Horaires hebdomadaires : moins de 25 heures	1	
école Saint Jean Saint Joseph	BEAUPREAU CEDEX	PFMP N°3 2024 2025	Contact entreprise : élève Horaires hebdomadaire : entre 25 et 35 heures	1	En fonction des disponibilités
école Saint Joseph Chalennes	CHALONNES-SUR-LOIRE	PFMP N°3 2024 2025	Contact entreprise : élève Horaires hebdomadaires : entre 25 et 35 heures	4	
Ecole Saint Symphorien	MAUGES SUR LOIRE	PFMP N°3 2024 2025	Contact entreprise : élève Horaires hebdomadaires : entre 25 et 35 heures	1	
Ecole Saint Victor	ST LAURENT DE LA PLAINE	PFMP N°3 2024 2025	Contact entreprise : élève Horaires hebdomadaires : 26 heures	1	
Ecole Sources Vives	BEAUPREAU-EN-MAUGES	PFMP N°3 2024 2025	Contact entreprise : élève et lycée Horaires hebdomadaires : entre 25 et 35 heures	2	
Ecole St François d'Assise	JALLAIS	PFMP N°3 2024 2025	Contact entreprise : élève Horaires hebdomadaire : entre 25 et 35 heures	1	

Entreprise	Ville	Sujet	Sujet détaillé	Nb. postes à pourvoir	Commentaire
Ecole St Nicolas	CHAMPTOCEAUX	PFMP N°3 2024 2025	Contact entreprise : élève Horaires hebdomadaires : entre 25 et 35 heures	1	
EHPAD Vivre ensemble (La Jumelière)	La Jumelière	PFMP N°3 2024 2025	Contact entreprise : élève Horaires hebdomadaires : entre 25 et 35 heures	1	
EHPAD "L'air du temps"St Macaire	ST MACAIRE EN MAUGES	PFMP N°3 2024 2025	Contact entreprise : élève Horaires hebdomadaires : entre 25 et 35 heures	2	
Ehpad Bel Accueil	ANGERS	PFMP N°3 2024 2025	Contact entreprise : élève et lycée Horaires hebdomadaires : entre 25 et 35 heures	1	
EHPAD César Geoffray	ANGERS	PFMP N°3 2024 2025	Contact entreprise : élève Horaires hebdomadaires : entre 25 et 35 heures	1	15 jours avec les agents, 15 jours avec les aides soignants
EHPAD Chanterivière	CHOLET	PFMP N°3 2024 2025	Contact entreprise : lycée Horaires hebdomadaires : entre 25 et 35 heures	1	Avoir 17 ans révolus et un projet professionnel d'aide-soignante ou infirmière.
Ehpad Le bon vieux temps	GORGES	PFMP N°3 2024 2025	Contact entreprise : élève	1	Etude candidature au cas par cas
EHPAD Le Havre Ligérien (Site Montjean/Loire)	MONTJEAN SUR LOIRE	PFMP N°3 2024 2025	Contact entreprise : élève Horaires hebdomadaires : entre 25 et 35 heures	2	1 place en hôtellerie 1 place en animation
EHPAD Le Prieuré ACAOAB	MONTILLIERS	PFMP N°3 2024 2025	Contact entreprise : élève Horaires hebdomadaires : entre 25 et 35 heures	1	
EHPAD les chênes du Bellay (site Drain)	OREE D ANJOU	PFMP N°3 2024 2025	Contact entreprise : lycée Horaires hebdomadaires : entre 25 et 35 heures	1	
EHPAD les Cordelières	LES PONTS DE CE	PFMP N°3 2024 2025	Contact entreprise : élève	1	Envoi CV + lettre de motivation Positionnement rapide
EHPAD les Fontaines Chateaufort /S	LES HAUTS D'ANJOU	PFMP N°3 2024 2025	Contact entreprise : élève Horaires hebdomadaires : entre 25 et 35 heures	1	
EHPAD Les Glycines	SAINT DENIS LA CHEVASSE	PFMP N°3 2024 2025	Contact entreprise : élève et lycée Horaires hebdomadaires : entre 25 et 35 heures	1	
EHPAD les Hirondelles de Sèvre	NANTES	PFMP N°3 2024 2025	Demande individuelle sur le portail Nantes Métropole	1	www.nantesmetropole.fr
EHPAD Notre Dame de Lorette	SEVREMONT	PFMP N°3 2024 2025	Contact entreprise : élève Horaires hebdomadaires : entre 25 et 35 heures	1	Priorité aux élèves à proximité géographique et motivés
EHPAD public Montfort	ST LAURENT SUR SEVRE	PFMP N°3 2024 2025	Contact entreprise : élève Horaires hebdomadaires : entre 25 et 35 heures	1	
EHPAD Résidence Art et Loire (site St Georges/Loir	ST GEORGES SUR LOIRE	PFMP N°3 2024 2025	Contact entreprise : élève Horaires hebdomadaires : entre 25 et 35 heures	1	Unité au RDC

Entreprise	Ville	Sujet	Sujet détaillé	Nb. postes à pourvoir	Commentaire
EHPAD résidence de l'Evre (May sur Evre)	LE MAY SUR EVRE	PFMP N°3 2024 2025	Contact entreprise : élève Horaires hebdomadaires : entre 25 et 35 heures	2	1 place en bionettoyage 1 place en soins
EHPAD Résidence des Sources	SEVREMOINE	PFMP N°3 2024 2025	Contact entreprise : élève et lycée Horaires hebdomadaires : entre 25 et 35 heures	1	Stage uniquement en soins
EHPAD Résidence Landeronde (site la Possonnière)	La Possonnière	PFMP N°3 2024 2025	Contact entreprise : élève Horaires hebdomadaires : entre 25 et 35 heures.	1	
EHPAD Résidence Les Hauts du Chateau (site Champto)	CHAMPTOCE SUR LOIRE	PFMP N°3 2024 2025	Contact entreprise : élève Horaires hebdomadaires : entre 25 et 35 heures	1	
EhPad Saint Martin - FASSIC	BEAUPREAU-EN-MAUGES	PFMP N°3 2024 2025	Contact entreprise : élève Horaires hebdomadaires : entre 25 et 35 heures	3	
EhPad Vallée Gélusseau	CORON	PFMP N°3 2024 2025	Contact entreprise : élève et lycée Horaires hebdomadaires : entre 25 et 35 heures	1	
EhPad Vivre ensemble (La Salle de Vihiers)	CHEMILLE EN ANJOU	PFMP N°3 2024 2025	Contact entreprise : élève Horaires hebdomadaires : entre 25 et 35 heures	1	
Foyer Logement L'Amandier	MONTJEAN SUR LOIRE	PFMP N°3 2024 2025	Contact entreprise : élève Horaires hebdomadaires : entre 25 et 35 heures	1	
Hopital de Cholet	CHOLET	PFMP N°3 2024 2025	Contact entreprise : lycée Horaires hebdomadaires : entre 25 et 35 heures	3	Avoir 17 ans révolus et un projet professionnel d'aide-soignante ou infirmière. 1 place en Médecine Physique & Réadaptation 1 place en Cardiologie 1 place en Chirurgie Orthopédique
HOSPITAL LS HYROME VIHIERES	LYS HAUT LAYON	PFMP N°3 2024 2025	Contact entreprise : élève Horaires hebdomadaires : entre 25 et 35 heures	3	Entretien préalable 2 places en soins 1 place en bionettoyage
HOSPITAL LYS HYROME CHEMILLE	CHEMILLE MELAY	PFMP N°3 2024 2025	Contact entreprise : élève Horaires hebdomadaires : entre 25 et 35 heures	3	Entretien préalable 1 place en bionettoyage 2 places en soins
Jardin d'enfants "DO RE MI"	CHOLET	PFMP N°3 2024 2025	Contact entreprise : élève Horaires hebdomadaires : entre 25 et 35 heures	1	Créer un compte avec le lien suivant et y déposer votre candidature https://www.cholet.fr/emploi_ville_agglo/candidature_spontanee_stage.html Si l'élève est intéressé, le lycée contacte la structure pour réserver une place (selon disponibilité) en attendant sa candidature
Kazalis à Mazé Milon	Mazé Milon	PFMP N°3 2024 2025	Contact entreprise : élève et lycée Horaires hebdomadaires : entre 25 et 35 heures	1	
la cabane des castors La Meignanane	La Meignanane	PFMP N°3 2024 2025	Contact entreprise : élève Horaires hebdomadaires : entre 25 et 35 heures	1	Accueil possible sur les 2 structures
La cabane des Castors St Clément de la Place	Saint Clément de la Place	PFMP N°3 2024 2025	Contact entreprise : élève Horaires hebdomadaires : entre 25 et 35 heures	1	Accueil possible sur les 2 structures

Entreprise	Ville	Sujet	Sujet détaillé	Nb. postes à pourvoir	Commentaire
Les Résidences de l'Evre (site Jallais)	JALLAIS	PFMP N°3 2024 2025	Contact entreprise : élève Horaires hebdomadaires : entre 25 et 35 heures	3	1 place en bionettoyage 2 place en soins : UPAD/EHPAD
MAIRIE CHOLET	CHOLET	PFMP N°3 2024 2025	Contact entreprise : élève Horaires hebdomadaires : moins de 25 heures en accueil périscolaire, 32 heures en restauration	1	1 stagiaire par école
mairie déléguée de BOUZILLE service petite enfance	OREE D'ANJOU	PFMP N°3 2024 2025	Contact entreprise : élève et lycée Horaires hebdomadaires : entre 25 et 35 heures	1	
Maison de l'Enfance	LE LOROUX-BOTTEREAU	PFMP N°3 2024 2025	Contact entreprise : élève	1	Priorité aux élèves à proximité géographique
micro crèche au pays des minis	ESSARTS EN BOCAGE	PFMP N°3 2024 2025	Contact entreprise : élève et lycée Horaires hebdomadaires : entre 25 et 35 heures	1	Priorité aux élèves à proximité géographique
Multi accueil "la galipette"	LE MAY-SUR-EVRE	PFMP N°3 2024 2025	Contact entreprise : élève	1	
multi accueil "Les Calinous"	CHEMILLE MELAY	PFMP N°3 2024 2025	Contact entreprise : élève Horaires hebdomadaires : entre 25 et 35 heures	1	
multi accueil les Marmoussets	MORTAGNE SUR SEVRE	PFMP N°3 2024 2025	Contact entreprise : élève Horaires hebdomadaires : entre 25 et 35 heures	1	Lettre de motivation + CV
Multi accueil Pirouette	CHOLET	PFMP N°3 2024 2025	Contact entreprise : élève Horaires hebdomadaires : entre 25 et 35 heures	1	Créer un compte avec le lien suivant et y déposer votre candidature https://www.cholet.fr/emploi_ville_agglo/candidature_spontanee_stage.html Si l'élève est intéressé, le lycée contacte la structure pour réserver une place (selon disponibilité) en attendant sa candidature
Multi accueil Pomme Cannelle	CHOLET	PFMP N°3 2024 2025	Contact entreprise : élève Horaires hebdomadaires : entre 25 et 35 heures	1	Créer un compte avec le lien suivant et y déposer votre candidature https://www.cholet.fr/emploi_ville_agglo/candidature_spontanee_stage.html Si l'élève est intéressé, le lycée contacte la structure pour réserver une place (selon disponibilité) en attendant sa candidature
Multi accueil Tom Pouce	CHOLET	PFMP N°3 2024 2025	Contact entreprise : élève Horaires hebdomadaires : entre 25 et 35 heures	1	Créer un compte avec le lien suivant et y déposer votre candidature https://www.cholet.fr/emploi_ville_agglo/candidature_spontanee_stage.html Si l'élève est intéressé, le lycée contacte la structure pour réserver une place (selon disponibilité) en attendant sa candidature
Périscolaire l'îlot z'enfants	ST CRESPIN SUR MOINE	PFMP N°3 2024 2025	Contact entreprise : élève et lycée Horaires hebdomadaires : entre 25 et 35 heures	1	
Résidence "le Muguet"	Saint Sébastien sur Loire	PFMP N°3 2024 2025	Contact entreprise : lycée Horaires hebdomadaires : moins de 25 heures et entre 25 et 35 heures	2	
RESIDENCE AUTONOMIE L'AVRESNE	SEVREMOINE	PFMP N°3 2024 2025	Contact entreprise : élève Horaires hebdomadaires : entre 25 et 35 heures	1	Place en fonction des demandes reçues. Entretien préalable.

Entreprise	Ville	Sujet	Sujet détaillé	Nb. postes à pourvoir	Commentaire
Résidence du Parc Avrillé	AVRILLE	PFMP N°3 2024 2025	Contact entreprise : élève Horaires hebdomadaires : entre 25 et 35 heures	1	Véhicule et permis obligatoire
Résidence EHPAD La Cornetière	CHOLET	PFMP N°3 2024 2025	Contact entreprise : élève doit s'inscrire sur le site de la ville de Cholet Contact entreprise : lycée (pour confirmer) Horaires hebdomadaires : entre 25 et 35 heures	1	https://www.cholet.fr/emploi_ville_agglo/candidature_spontanee_stage.html 1 place en soins
Résidence Etoile du soir	LA BRUFFIERE	PFMP N°3 2024 2025	Contact entreprise : lycée Horaires hebdomadaires : entre 25 et 35 heures	1	
Résidence Françoise d'Andigné	LA POMMERAYE	PFMP N°3 2024 2025	Contact entreprise : élève Horaires hebdomadaires : entre 25 et 35 heures	1	
résidence La Roseraie	GESTE	PFMP N°3 2024 2025	Contact entreprise : élève et lycée Horaires hebdomadaires : entre 25 et 35 heures	1	
Résidence Lac de Maine	BOUCHEMAINE	PFMP N°3 2024 2025	Contact entreprise : élève et lycée Horaires hebdomadaires : entre 25 et 35 heures	2	
Résidence Le Côteau	MONTREVAULT SUR EVRE	PFMP N°3 2024 2025	Contact entreprise : élève Horaires hebdomadaires : entre 25 et 35 heures	1	
résidence le Val d'Evre	TREMENTINES	PFMP N°3 2024 2025	Contact entreprise : élève Horaires hebdomadaires : entre 25 et 35 heures	1	Créer un compte avec le lien suivant et y déposer votre candidature https://www.cholet.fr/emploi_ville_agglo/candidature_spontanee_stage.html
Résidence MARPA Claire fontaine	ST CRESPIN SUR MOINE	PFMP N°3 2024 2025	Contact entreprise : élève Horaires hebdomadaires : entre 25 et 35 heures	1	En fonction de l'arrivée des demandes (maximum 2 stagiaires de 2 lycées différents sur une même période)
Résidence Sainte Marie	TORFOU	PFMP N°3 2024 2025	Contact entreprise : élève Horaires hebdomadaires : entre 25 et 35 heures	1	Candidatures spontanées
Résidence THARREAU	CHOLET	PFMP N°3 2024 2025	Contact entreprise : élève Horaires hebdomadaires : entre 25 et 35 heures	1	
Résidences Saint Alexandre	MORTAGNE-SUR-SEVRE	PFMP N°3 2024 2025	Contact entreprise : élève Horaires hebdomadaires : entre 25 et 35 heures	1	Accueil selon possibilités
SARL CATMAG La cabane à doudous	CHALONNES SUR LOIRE	PFMP N°3 2024 2025	Contact entreprise : élève Horaires hebdomadaires : entre 25 et 35 heures	1	
service municipal POIL DE CAROTTE St Christophe d	ST CHRISTOPHE DU BOIS	PFMP N°3 2024 2025	Contact entreprise : élève Horaires hebdomadaires : entre 25 et 35 heures	1	Entretien de motivation
Village santé chaudron UPHA et EHPAD	CHAUDRON EN MAUGES	PFMP N°3 2024 2025	Contact entreprise : élève Horaires hebdomadaires : entre 25 et 35 heures	1	

Entreprise	Ville	Sujet	Sujet détaillé	Nb. postes à pourvoir	Commentaire
Village Santé Saint Joseph Foyer occupationnel	CHAUDRON EN MAUGES	PFMP N°3 2024 2025	Contact entreprise : élève Horaires hebdomadaires : entre 25 et 35 heures	3	
ACCUEIL DE LOISIRS	SEVREMOINE	PFMP N°4 2024 2025	Contact entreprise : élève Horaires hebdomadaires : entre 25 et 35 heures	1	
accueil péri scolaire et de loisirs de FR	ST MACAIRE EN MAUGES	PFMP N°4 2024 2025	Contact entreprise : élève Horaires hebdomadaires : moins de 25 heures, entre 25 et 35 heures	1	
accueil périscolaire "pain d'épices"	LA RENAUDIÈRE	PFMP N°4 2024 2025	Contact entreprise : élève Horaires hebdomadaires : entre 25 et 35 heures	1	
Association Relais et Présence	CHOLET	PFMP N°4 2024 2025	Contact entreprise : élève Horaires hebdomadaires : entre 25 et 35 heures	1	
association Sainte famille Pôle handicap	BEAUPREAU EN MAUGES	PFMP N°4 2024 2025	Contact entreprise : élève Horaires hebdomadaires : entre 25 et 35 heures	1	
CCAS cholet Halte garderie les petits loups	CHOLET	PFMP N°4 2024 2025	Contact entreprise : élève Horaires hebdomadaires : entre 25 et 35 heures	1	Créer un compte avec le lien suivant et y déposer votre candidature https://www.cholet.fr/emploi_ville_agglo/candidature_spontanee_stage.html Si l'élève est intéressé, le lycée contacte la structure pour réserver une place (selon disponibilité) en attendant sa candidature
CCAS les Herbiers	LES HERBIERS	PFMP N°4 2024 2025	Contact entreprise : élève Horaires hebdomadaire : entre 25 et 35 heures	1	
CCAS les Herbiers	LES HERBIERS	PFMP N°4 2024 2025	Contact entreprise : élève Horaires hebdomadaires : entre 25 et 35 heures	1	
CCAS Les Herbiers	LES HERBIERS	PFMP N°4 2024 2025	Contact entreprise : élève Horaires hebdomadaires : entre 25 et 35 heures	1	
Centre Exupéry multi accueil	INGRANDES LE FRESNE SUR LOIR	PFMP N°4 2024 2025	Contact entreprise : élève et lycée Horaires hebdomadaires : entre 25 et 35 heures	2	
Centre Hospitalier Sèvre et Loire	VERTOU	PFMP N°4 2024 2025	Contact entreprise : lycée Horaires hebdomadaires : entre 25 et 35 heures	2	1 place en hôtellerie 1 place en animation
Centre hospitalier Sèvre et Loire	LE LOROUX BOTTEREAU	PFMP N°4 2024 2025	Contact entreprise : lycée Horaires hebdomadaires : entre 25 et 35 heures	1	1 place en animation
Centre social Evre et Mauges	BEAUPREAU CEDEX	PFMP N°4 2024 2025	Contact entreprise : élève et lycée Horaires hebdomadaires : entre 25 et 35 heures	1	
Crèche le Parc Enchanté	CHOLET	PFMP N°4 2024 2025	Contact entreprise : élève Horaires hebdomadaires : moins de 25 heures et entre 25 et 35 heures	1	Positionnement rapide demandé

Entreprise	Ville	Sujet	Sujet détaillé	Nb. postes à pourvoir	Commentaire
crèche NA ! Vertou 2 Enfentillages	VERTOU	PFMP N°4 2024 2025	Contact entreprise : élève Horaires hebdomadaires : entre 25 et 35 heures	1	Sous réserve de n'avoir pas d'autres stagiaires en même temps. Acceptation des demandes faites en premier. Entretien avant validation du stage.
Ecole Hugues Aufray	COUFFE	PFMP N°4 2024 2025	Contact entreprise : élève Horaires hebdomadaires : entre 25 et 35 heures	1	Contacteur la mairie au préalable pour accord : 02 40 96 50 05
école Jaques Cartier à Soulaire et Bourg	SOULAIRE-ET-BOURG	PFMP N°4 2024 2025	Contact entreprise : élève Horaires hebdomadaires : moins de 25 heures, entre 25 et 35 heures	1	
Ecole Jules Verne Oudon	OUDON	PFMP N°4 2024 2025	Contact entreprise : élève et lycée Horaires hebdomadaires : entre 25 et 35 heures	1	Candidature à adresser à rh@oudon.fr
Ecole La Source	SAINT-PIERRE-MONTLIMART	PFMP N°4 2024 2025	Contact entreprise : élève Horaires hebdomadaires : moins de 25 heures	1	
Ecole maternelle "le petit prince"	CHALONNES SUR LOIRE	PFMP N°4 2024 2025	Contact entreprise : élève Horaires hebdomadaires : moins de 25 heures	1	
Ecole maternelle Anne Brontë	CHOLET	PFMP N°4 2024 2025	Contact entreprise : élève Horaires hebdomadaires : entre 25 et 35 heures	2	
école maternelle Jules Ferry	BEAUPREAU	PFMP N°4 2024 2025	Contact entreprise : élève Horaires hebdomadaires : entre 25 et 35 heures	1	
école maternelle Pablo Picasso	SAINT-MACAIRES-EN-MAUGES	PFMP N°4 2024 2025	Contact entreprise : élève Horaires hebdomadaires : entre 25 et 35 heures	2	
Ecole maternelle publique Chambord	CHOLET	PFMP N°4 2024 2025	Contact entreprise : élève Horaires hebdomadaires : moins de 25 heures	1	Sous réserve de disponibilité
école maternelle publique G . Brassens	CHEMILLE-MELAY	PFMP N°4 2024 2025	Contact entreprise : élève et lycée Horaires hebdomadaires : entre 25 et 35 heures	1	Positionnement rapide demandé
école notre Dame de la Pierre Bleue	LES CERQUEUX	PFMP N°4 2024 2025	Contact entreprise : élève Horaires hebdomadaires : entre 25 et 35 heures	1	
Ecole primaire le petit anjou	MAUGES-SUR-LOIRE	PFMP N°4 2024 2025	Contact entreprise : élève Horaires hebdomadaires : entre 25 et 35 heures	1	
Ecole Primaire Pierre et Marie Curie	ST GERMAIN SUR MOINE	PFMP N°4 2024 2025	Contact entreprise : élève Horaires hebdomadaires : entre 25 et 35 heures	1	3 stagiaires/an maximum
Ecole privée La Source	ST CRESPIEN SUR MOINE	PFMP N°4 2024 2025	Contact entreprise : élève Horaires hebdomadaires : entre 25 et 35 heures	1	
Ecole publique Charles Perrault à Liré	OREE D ANJOU	PFMP N°4 2024 2025	Contact entreprise : élève Horaires hebdomadaires : entre 25 et 35 heures	1	

Entreprise	Ville	Sujet	Sujet détaillé	Nb. postes à pourvoir	Commentaire
Ecole publique Jean Moulin	LE MAY-SUR-EVRE	PFMP N°4 2024 2025	Contact entreprise : élève Horaires hebdomadaires : entre 25 et 35 heures	2	
Ecole publique maternelle du Paradis + pause mérid	CHOLET	PFMP N°4 2024 2025	Contact entreprise : élève Horaires hebdomadaires : entre 25 et 35 heures	1	
école publique primaire Marie et Arthur Rayneau	GESTE	PFMP N°4 2024 2025	Contact entreprise : lycée Horaires hebdomadaires : entre 25 et 35 heures	1	Accord préalable du RRH de la mairie de Beaupréau, puis revenir vers l'école si réponse positive accueil@beaupreauenmauges.fr
Ecole Sacré coeur Boussay	BOUSSAY	PFMP N°4 2024 2025	Contact entreprise : élève et lycée Horaires hebdomadaires : entre 25 et 35 heures	1	
école Saint Jean Saint Joseph	BEAUPREAU CEDEX	PFMP N°4 2024 2025	Contact entreprise : élève Horaires hebdomadaire : entre 25 et 35 heures	1	En fonction des disponibilités
école Saint Joseph Chalennes	CHALONNES-SUR-LOIRE	PFMP N°4 2024 2025	Contact entreprise : élève Horaires hebdomadaires : entre 25 et 35 heures	4	
Ecole Saint Symphorien	MAUGES SUR LOIRE	PFMP N°4 2024 2025	Contact entreprise : élève Horaires hebdomadaires : entre 25 et 35 heures	1	
Ecole Saint Victor	ST LAURENT DE LA PLAINE	PFMP N°4 2024 2025	Contact entreprise : élève Horaires hebdomadaires : 26 heures	1	
Ecole St François d'Assise	JALLAIS	PFMP N°4 2024 2025	Contact entreprise : élève Horaires hebdomadaire : entre 25 et 35 heures	1	
Ecole St Nicolas	CHAMPTOCEAUX	PFMP N°4 2024 2025	Contact entreprise : élève Horaires hebdomadaires : entre 25 et 35 heures	1	
EHPAD "L'air du temps"St Macaire	ST MACAIRE EN MAUGES	PFMP N°4 2024 2025	Contact entreprise : élève Horaires hebdomadaires : entre 25 et 35 heures	2	
Ehpad Bel Accueil	ANGERS	PFMP N°4 2024 2025	Contact entreprise : élève et lycée Horaires hebdomadaires : entre 25 et 35 heures	1	
EHPAD BEL AIR LE MARILLAIS	LE MARILLAIS	PFMP N°4 2024 2025	Contact entreprise : élève Horaires hebdomadaires : entre 25 et 35 heures	1	
EHPAD César Geoffray	ANGERS	PFMP N°4 2024 2025	Contact entreprise : élève Horaires hebdomadaires : entre 25 et 35 heures	1	15 jours avec les agents, 15 jours avec les aides soignants
EHPAD Chanterivière	CHOLET	PFMP N°4 2024 2025	Contact entreprise : lycée Horaires hebdomadaires : entre 25 et 35 heures	1	Avoir 17 ans révolus et un projet professionnel d'aide soignante ou infirmière.
Ehpad Le bon vieux temps	GORGES	PFMP N°4 2024 2025	Contact entreprise : élève	1	Etude candidature au cas par cas

Entreprise	Ville	Sujet	Sujet détaillé	Nb. postes à pourvoir	Commentaire
EHPAD Le Havre Ligérien (Site Montjean/Loire)	MONTJEAN SUR LOIRE	PFMP N°4 2024 2025	Contact entreprise : élève Horaires hebdomadaires : entre 25 et 35 heures	1	
EHPAD Le Prieuré ACAOAB	MONTILLIERS	PFMP N°4 2024 2025	Contact entreprise : élève Horaires hebdomadaires : entre 25 et 35 heures	1	
EHPAD les chênes du Bellay (site Drain)	OREE D ANJOU	PFMP N°4 2024 2025	Contact entreprise : lycée Horaires hebdomadaires : entre 25 et 35 heures	1	
EHPAD les Cordelières	LES PONTS DE CE	PFMP N°4 2024 2025	Contact entreprise : élève	1	Envoi CV + lettre de motivation Positionnement rapide
EHPAD les Fontaines Chateaufort /S	LES HAUTS D'ANJOU	PFMP N°4 2024 2025	Contact entreprise : élève Horaires hebdomadaires : entre 25 et 35 heures	1	
EHPAD LES FONTAINES Valanjou	VALANJOU	PFMP N°4 2024 2025	Contact entreprise : élève Horaires hebdomadaires : entre 25 et 35 heures	1	
EHPAD Les Glycines	SAINT DENIS LA CHEVASSE	PFMP N°4 2024 2025	Contact entreprise : élève et lycée Horaires hebdomadaires : entre 25 et 35 heures	1	
EHPAD les Hirondelles de Sèvre	NANTES	PFMP N°4 2024 2025	Demande individuelle sur le portail Nantes Métropole	1	www.nantesmetropole.fr
EHPAD Marie Bernard	TORFOU	PFMP N°4 2024 2025	Contact entreprise : élève Horaires hebdomadaires : entre 25 et 35 heures	1	
EHPAD Notre Dame de Lorette	SEVREMONT	PFMP N°4 2024 2025	Contact entreprise : élève Horaires hebdomadaires : entre 25 et 35 heures	1	Priorité aux élèves à proximité géographique et motivés
EHPAD Résidence Art et Loire (site St Georges/Loir	ST GEORGES SUR LOIRE	PFMP N°4 2024 2025	Contact entreprise : élève Horaires hebdomadaires : entre 25 et 35 heures	2	1 poste Unité Piaf/Bazin 1er étage 1 poste Unité au RDC
EHPAD résidence de l'Evre (May sur Evre)	LE MAY SUR EVRE	PFMP N°4 2024 2025	Contact entreprise : élève Horaires hebdomadaires : entre 25 et 35 heures	2	1 place en bionettoyage 1 place en soins
EHPAD Résidence des Sources	SEVREMOINE	PFMP N°4 2024 2025	Contact entreprise : élève et lycée Horaires hebdomadaires : entre 25 et 35 heures	1	Stage uniquement en soins
EhPad Saint Martin - FASSIC	BEAUPREAU-EN-MAUGES	PFMP N°4 2024 2025	Contact entreprise : élève Horaires hebdomadaires : entre 25 et 35 heures	3	
EhPad Vallée Gélusseau	CORON	PFMP N°4 2024 2025	Contact entreprise : élève et lycée Horaires hebdomadaires : entre 25 et 35 heures	1	
EhPad Vivre ensemble (La Salle de Vihiers)	CHEMILLE EN ANJOU	PFMP N°4 2024 2025	Contact entreprise : élève Horaires hebdomadaires : entre 25 et 35 heures	1	

Entreprise	Ville	Sujet	Sujet détaillé	Nb. postes à pourvoir	Commentaire
Hopital de Cholet	CHOLET	PFMP N°4 2024 2025	Contact entreprise : lycée Horaires hebdomadaires : entre 25 et 35 heures	3	Avoir 17 ans révolus et un projet professionnel d'aide-soignante ou infirmière. 1 place en Médecine Physique & Réadaptation 1 place en Cardiologie 1 place en Chirurgie Orthopédique
HOSPITAL LS HYROME VIHIERES	LYS HAUT LAYON	PFMP N°4 2024 2025	Contact entreprise : élève Horaires hebdomadaires : entre 25 et 35 heures	3	Entretien préalable 2 places en soins 1 place en bionettoyage
HOSPITAL LYS HYROME CHEMILLE	CHEMILLE MELAY	PFMP N°4 2024 2025	Contact entreprise : élève Horaires hebdomadaires : entre 25 et 35 heures	3	Entretien préalable 1 place en bionettoyage 2 places en soins
Jardin d'enfants "DO RE MI"	CHOLET	PFMP N°4 2024 2025	Contact entreprise : élève Horaires hebdomadaires : entre 25 et 35 heures	1	Créer un compte avec le lien suivant et y déposer votre candidature https://www.cholet.fr/emploi_ville_agglo/candidature_spontanee_stage.html Si l'élève est intéressé, le lycée contacte la structure pour réserver une place (selon disponibilité) en attendant sa candidature
Kazalis à Mazé Milon	Mazé Milon	PFMP N°4 2024 2025	Contact entreprise : élève et lycée Horaires hebdomadaires : entre 25 et 35 heures	1	
la cabane des castors La Meignanne	La Meignanne	PFMP N°4 2024 2025	Contact entreprise : élève Horaires hebdomadaires : entre 25 et 35 heures	1	Accueil possible sur les 2 structures
La cabane des Castors St Clément de la Place	Saint Clément de la Place	PFMP N°4 2024 2025	Contact entreprise : élève Horaires hebdomadaires : entre 25 et 35 heures	1	Accueil possible sur les 2 structures
Les Résidences de l'Evre (site Jallais)	JALLAIS	PFMP N°4 2024 2025	Contact entreprise : élève Horaires hebdomadaires : entre 25 et 35 heures	3	1 place en bionettoyage 2 place en soins : UPAD/EHPAD
MAIRIE CHOLET	CHOLET	PFMP N°4 2024 2025	Contact entreprise : élève Horaires hebdomadaires : moins de 25 heures en accueil périscolaire, 32 heures en restauration	1	1 stagiaire par école
mairie déléguée de BOUZILLE service petite enfance	OREE D'ANJOU	PFMP N°4 2024 2025	Contact entreprise : élève et lycée Horaires hebdomadaires : entre 25 et 35 heures	1	
Maison de l'Enfance	LE LOROUX-BOTTEREAU	PFMP N°4 2024 2025	Contact entreprise : élève	1	Priorité aux élèves à proximité géographique
micro crèche au pays des minis	ESSARTS EN BOCAGE	PFMP N°4 2024 2025	Contact entreprise : élève et lycée Horaires hebdomadaires : entre 25 et 35 heures	1	Priorité aux élèves à proximité géographique
microcrèche 1,2,3...à petits pas	BEAUPREAU	PFMP N°4 2024 2025	Contact entreprise : élève Horaires hebdomadaires : entre 25 et 35 heures	1	Courrier + entretien préalable
Multi accueil "la galipette"	LE MAY-SUR-EVRE	PFMP N°4 2024 2025	Contact entreprise : élève	1	
multi accueil les Marmoussets	MORTAGNE SUR SEVRE	PFMP N°4 2024 2025	Contact entreprise : élève Horaires hebdomadaires : entre 25 et 35 heures	1	Lettre de motivation + CV

Entreprise	Ville	Sujet	Sujet détaillé	Nb. postes à pourvoir	Commentaire
Multi accueil Pirouette	CHOLET	PFMP N°4 2024 2025	Contact entreprise : élève Horaires hebdomadaires : entre 25 et 35 heures	1	Créer un compte avec le lien suivant et y déposer votre candidature https://www.cholet.fr/emploi_ville_agglo/candidature_spontanee_stage.html Si l'élève est intéressé, le lycée contacte la structure pour réserver une place (selon disponibilité) en attendant sa candidature
multi accueil Pomd'Api	LA POMMERAYE	PFMP N°4 2024 2025	Contact entreprise : élève Horaires hebdomadaires : entre 25 et 35 heures	1	
Multi accueil Pomme Cannelle	CHOLET	PFMP N°4 2024 2025	Contact entreprise : élève Horaires hebdomadaires : entre 25 et 35 heures	1	Créer un compte avec le lien suivant et y déposer votre candidature https://www.cholet.fr/emploi_ville_agglo/candidature_spontanee_stage.html Si l'élève est intéressé, le lycée contacte la structure pour réserver une place (selon disponibilité) en attendant sa candidature
Multi accueil Tom Pouce	CHOLET	PFMP N°4 2024 2025	Contact entreprise : élève Horaires hebdomadaires : entre 25 et 35 heures	1	Créer un compte avec le lien suivant et y déposer votre candidature https://www.cholet.fr/emploi_ville_agglo/candidature_spontanee_stage.html Si l'élève est intéressé, le lycée contacte la structure pour réserver une place (selon disponibilité) en attendant sa candidature
Périscolaire l'îlot z'enfants	ST CRESPIEN SUR MOINE	PFMP N°4 2024 2025	Contact entreprise : élève et lycée Horaires hebdomadaires : entre 25 et 35 heures	1	
Résidence "le Muguet"	Saint Sébastien sur Loire	PFMP N°4 2024 2025	Contact entreprise : lycée Horaires hebdomadaires : moins de 25 heures et entre 25 et 35 heures	2	
RESIDENCE AUTONOMIE L'AVRESNE	SEVREMOINE	PFMP N°4 2024 2025	Contact entreprise : élève Horaires hebdomadaires : entre 25 et 35 heures	1	Place en fonction des demandes reçues. Entretien préalable.
Résidence EHPAD La Cornetière	CHOLET	PFMP N°4 2024 2025	Contact entreprise : élève doit s'inscrire sur le site de la ville de Cholet Contact entreprise : lycée (pour confirmer) Horaires hebdomadaires : entre 25 et 35 heures	1	https://www.cholet.fr/emploi_ville_agglo/candidature_spontanee_stage.html 1 place en hôtellerie
Résidence Etoile du soir	LA BRUFFIERE	PFMP N°4 2024 2025	Contact entreprise : lycée Horaires hebdomadaires : entre 25 et 35 heures	1	
résidence La Roseraie	GESTE	PFMP N°4 2024 2025	Contact entreprise : élève et lycée Horaires hebdomadaires : entre 25 et 35 heures	1	
Résidence Lac de Maine	BOUCHEMAINE	PFMP N°4 2024 2025	Contact entreprise : élève et lycée Horaires hebdomadaires : entre 25 et 35 heures	2	
résidence le Val d'Evre	TREMENTINES	PFMP N°4 2024 2025	Contact entreprise : élève Horaires hebdomadaires : entre 25 et 35 heures	1	Créer un compte avec le lien suivant et y déposer votre candidature https://www.cholet.fr/emploi_ville_agglo/candidature_spontanee_stage.html
Résidence LE VERGER	MAUVES SUR LOIRE	PFMP N°4 2024 2025	Contact entreprise : élève Horaires hebdomadaires : entre 25 et 35 heures	1	

Entreprise	Ville	Sujet	Sujet détaillé	Nb. postes à pourvoir	Commentaire
Résidence MARPA Claire fontaine	ST CRESPIN SUR MOINE	PFMP N°4 2024 2025	Contact entreprise : élève Horaires hebdomadaires : entre 25 et 35 heures	1	En fonction de l'arrivée des demandes (maximum 2 stagiaires de 2 lycées différents sur une même période)
Résidence Sainte Marie	TORFOU	PFMP N°4 2024 2025	Contact entreprise : élève Horaires hebdomadaires : entre 25 et 35 heures	1	Candidatures spontanées
Résidences Saint Alexandre	MORTAGNE-SUR-SEVRE	PFMP N°4 2024 2025	Contact entreprise : élève Horaires hebdomadaires : entre 25 et 35 heures	1	Accueil selon possibilités
SARL CATMAG La cabane à doudous	CHALONNES SUR LOIRE	PFMP N°4 2024 2025	Contact entreprise : élève Horaires hebdomadaires : entre 25 et 35 heures	1	
service municipal POIL DE CAROTTE St Christophe d	ST CHRISTOPHE DU BOIS	PFMP N°4 2024 2025	Contact entreprise : élève Horaires hebdomadaires : entre 25 et 35 heures	1	Entretien de motivation
Village santé chaudron UPHA et EHPAD	CHAUDRON EN MAUGES	PFMP N°4 2024 2025	Contact entreprise : élève Horaires hebdomadaires : entre 25 et 35 heures	1	
Village Santé Saint Joseph Foyer occupationnel	CHAUDRON EN MAUGES	PFMP N°4 2024 2025	Contact entreprise : élève Horaires hebdomadaires : entre 25 et 35 heures	1	

PFMP 2024/2025

Classe	1 ^{ère} période	2 ^{ème} période
1 ASSP	Lundi 4 novembre au Vendredi 29 novembre 2024 (PFMP N°3)	Lundi 21 avril au mercredi 21 mai 2025 (PFMP N°4)

Nous vous informons qu'en classe de 1 ASSP :

- les élèves doivent réaliser au moins une PFMP avec des adultes non autonomes,
- en PFMP n°4, la période est évaluée en E33 (travail et communication en équipe pluri professionnelle)

Nous vous remercions de participer à la formation des jeunes engagés dans la voie professionnelle.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez joindre Mme CHERBUY, Directrice Déléguée aux Formations Professionnelles et Technologiques au Lycée public de BEAUPREAU, par mail myriam.cherbuy@ac-nantes.fr

Cachet de l'établissement scolaire

FICHE D'ACCORD PREALABLE
A COMPLETER PAR L'ENTREPRISE ET
A REMETTRE A L'ELEVE

Bac Pro ASSP

Période de formation n° du au.....

IDENTITE DE L'ELEVE

Nom : Prénom:

Adresse :

Téléphone : Mail :@.....

COORDONNEES DE L'ENTREPRISE OU DE L'ETABLISSEMENT D'ACCUEIL

Mme - M.

Fonction

Cachet de l'entreprise

Représentant de l'établissement ou de l'entreprise :

Raison sociale :

Téléphone :

Adresse :

Code postal | |_|_| |_|_| Ville

Mail :@.....

Activités proposées : le tuteur mentionnera sur la fiche d'activités, les activités qui pourront être réalisées par l'élève dans la structure, avec ou sans aide.

Signature du Responsable :



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Allocation des PFMP pour les lycéens professionnels

Autorisation du représentant légal

Les versements de l'allocation se feront sur le compte de l'élève mineur sur autorisation de son représentant légal ou bien sur le compte de ce dernier.

Le modèle d'autorisation est fourni ici.



Autorisation du représentant légal

Année scolaire 2024-2025

Allocation en faveur des lycéens de la voie professionnelle dans le cadre de la valorisation des périodes de formation en milieu professionnel

Je soussigné (e) (Nom, prénom) : _____

Représentant légal de l'élève mineur :

(Nom, prénoms) _____

Né(e) le _____ à _____

Inscrit au lycée (nom) _____ (ville) _____

En classe de (niveau, diplôme, spécialité) _____

Autorise ce(tte) dernier(e) à recevoir sur son compte bancaire le virement de l'allocation dans le cadre de la valorisation des périodes de formation en milieu professionnel.

N'autorise pas ce(tte) dernier(e) à bénéficier de l'allocation en faveur des lycéens professionnels dans le cadre de la valorisation des périodes de formation en milieu professionnel. À ce titre, l'allocation est versée sur mon compte en tant que représentant légal de l'élève mineur (joindre RIB).

Conformément à l'arrêté du 11 août 2023 déterminant les montants et les conditions de versement de l'allocation aux lycéens de la voie professionnelle engagés dans des périodes de formation en milieu professionnel, **cette autorisation doit être accompagnée d'une copie de la pièce prouvant le lien entre le représentant légal et l'élève mineur ci-dessus mentionné (livret de famille, ...).**

En conformité avec ce choix, je :

- Certifie que les coordonnées bancaires transmises à l'établissement dont dépend (Nom, prénoms de l'élève) sont exactes ;
- Demande et accepte que tous les versements relatifs à l'allocation susmentionnée soient réalisés sur ces coordonnées de paiement pour la période relative à l'année scolaire en cours.

En cas d'erreur ou de modification des coordonnées bancaires au cours de l'année, le bénéficiaire et son représentant légal s'engagent à en informer l'établissement dont le bénéficiaire dépend et à lui communiquer dans les plus brefs délais un nouveau relevé d'identité bancaire.

En cas de changement d'établissement dans l'année, une nouvelle autorisation du représentant légal doit être transmise au nouvel lycée d'accueil.

Je reconnais être informé(e) des dispositions des articles 441-6 et 441-7 du Code pénal, ce dernier prévoyant " [...] qu'« est puni d'un an d'emprisonnement et de 15000 euros d'amende le fait : 1° D'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ; 2° De falsifier une attestation ou un certificat originellement sincère ; 3° De faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié. Les peines sont portées à trois ans d'emprisonnement et à 45 000 euros d'amende lorsque l'infraction est commise en vue de porter préjudice au Trésor public ou au patrimoine d'autrui. »

Les informations que nous vous demandons au moyen de cette autorisation sont nécessaires pour le versement de l'allocation en faveur des lycéens de la voie professionnelle. Ces informations sont enregistrées dans le traitement de données Aplypro, mis en place sous la responsabilité du ministère de l'éducation nationale pour le respect d'une obligation légale au sens du c) du 1 de l'article 6 du RGPD. Vous pouvez exercer votre droit de retrait du consentement sur cette autorisation auprès de l'établissement dont le bénéficiaire dépend. Pour en savoir plus sur l'utilisation de vos données personnelles et sur l'exercice de vos droits dans le cadre de l'application Aplypro, vous pouvez consulter les mentions informatives relatives à la protection de données à caractère personnel disponibles sur la décision d'attribution annuelle remise à l'élève bénéficiaire.

Date et signature du représentant légal



**ACADÉMIE
DE NANTES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Lycée Julien GRACQ

Rue de l'hippodrome
49600 BEAUPRÉAU-EN-
MAUGES

☎ : 02 41 63 96 62

✉ : ce.0492430a@ac-nantes.fr

 : Lycée J. GRACQ

 : [Instagram](https://www.instagram.com/)

Affaire suivie par :

Eric GUERINEAU,
Proviseur

Myriam CHERBUY,
Directrice Déléguée aux
Formations Professionnelles
et Technologiques

Valérie AUGUSTIN
Bureau Des Entreprises

☎ : bde-lpo-julien-gracq@ac-nantes.fr

Pièces justificatives à fournir pour percevoir l'allocation de PFMP

Madame, Monsieur, pour pouvoir bénéficier de l'allocation pour les périodes de PFMP de votre enfant, vous devez nous fournir les pièces justificatives suivantes :

Elève mineur :

- copie de la carte nationale d'identité (recto-verso) de l'élève mineur
- copie de la carte nationale d'identité (recto-verso) du représentant légal
- RIB au nom de l'élève
- RIB au nom du représentant légal
- copie du livret de famille avec page d'affiliation
- autorisation du représentant légal remplie et signée

➤ *A noter que vous pouvez changer à tout moment, durant le cursus scolaire de votre enfant, le bénéficiaire de l'allocation.*

Elève majeur :

- copie carte de la nationale d'identité (recto-verso) de l'enfant majeur
- RIB au nom de l'élève majeur
- autorisation remplie et signée par l'élève majeur



Financé par
l'Union européenne

Erasmus+

Enrichit les vies, ouvre les esprits.





**ACADÉMIE
DE NANTES**

Liberté
Egalité
Fraternité

Lycée Julien GRACQ

Rue de l'hippodrome
49600 BEAUPRÉAU-EN-MAUGES

☎ : 02 41 63 96 62

✉ : ce.0492430a@ac-nantes.fr

 : Lycée J. GRACQ

 : [Instagram](https://www.instagram.com/Lycée J. GRACQ)

Affaire suivie par :

Eric GUERINEAU,
Provisieur



Financé par
l'Union européenne

Erasmus+

Enrichit les vies, ouvre les esprits.



Le proviseur
P/O L'équipe de direction

à

Madame, Monsieur,
Parents d'élèves du lycée Julien GRACQ

Beaupréau, le 15 mai 2024

Objet : Service restauration du lycée Julien GRACQ

Madame, Monsieur,

Le service de restauration est accessible à tous les élèves disposant d'une carte de restauration créditée.

La carte est distribuée gratuitement aux nouveaux élèves et est valable durant toute la scolarité. Elle doit être conservée à la fin de l'année scolaire et rendue uniquement si l'élève quitte définitivement l'établissement.

En cas de perte ou de casse elle est remplacée pour un coût de **7,50 €**.

Les élèves internes disposent d'un forfait pour l'accès à la restauration.

Les élèves non internes doivent créditer au préalable leur carte, selon un montant au choix :

- par carte bancaire en ligne ou directement à la borne de rechargement,
- par chèque (à l'ordre de l'agent comptable du lycée public de Beaupréau) directement à la borne de rechargement,
- par virement,
- par espèces au service intendance de l'administration,

La carte créditée permet aux élèves de bénéficier du service de restauration :

- Repas midi : **4,50 €** (tarif 2024)
- Petit déjeuner : **1,15 €**

NB : A réception des éventuelles notifications de bourses, tout ou partie de celles-ci peuvent être créditées sur la carte de restauration à réception d'un écrit du responsable financier le stipulant expressément.

L'absence de crédit sur la carte, la non-présentation de carte ou la non-réservation sont tolérées pour un repas. Dans ces cas, les élèves déjeunent en fin de service. Au-delà l'élève ne sera pas admis au service de restauration.

Pour pouvoir déjeuner les élèves doivent réserver leur repas la veille après 15h00 ou le jour-même jusqu'à 10h30.

NB : Le prix du repas est débité au passage au self et non à la réservation.

Les sommes créditées sur les cartes se conservent d'une année sur l'autre. Remboursement en cas de départ de l'élève.

Un chèque d'un minimum de 45 € (à l'ordre de l'agent comptable du lycée public de Beaupréau) est à fournir au moment de l'inscription pour créditer la carte de l'élève et permettre son déjeuner dès le jour de la rentrée.

Le service de restauration du lycée Julien GRACQ est engagé dans une restauration durable et de qualité et propose des produits issus des circuits de proximité et/ou biologiques.

Le proviseur

Eric GUERINEAU




**ACADÉMIE
DE NANTES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Lycée Julien GRACQ

Rue de l'hippodrome
49600 BEAUPRÉAU-EN-
MAUGES

☎ : 02 41 63 96 62

✉ : ce.0492430a@ac-nantes.fr

 : Lycée J. GRACQ

 : [Instagram](https://www.instagram.com/lycee.julien.gracq)

Affaire suivie par :
Eric GUERINEAU,
Proviseur

Le proviseur
P/O L'équipe de direction

à

Madame, Monsieur,
Parents d'élèves du lycée Julien GRACQ

Beaupréau, le 15 mai 2024

Objet : Admission annuelle en internat - Année scolaire 2024/2025

Madame, Monsieur,

Vous souhaitez faire une demande d'admission à l'internat du lycée Julien GRACQ de Beaupréau. La capacité d'accueil est de 80 internes.

Un regard particulier doit être porté sur la répartition garçons / filles.

Aussi, nous avons défini des critères d'admission :

1/ Critère géographique

- Eloignement géographique, mesuré en temps de transport et en km,
- Affectation dans une filière rare (ASSP, ST2S),
- Pas ou peu d'accès au transport scolaire.

2/ Critère médico-social : Conditions de vie peu propices au travail

3/ Critère familial

- Manque de disponibilité des parents,
- Difficultés d'encadrement éducatif ou situation conflictuelle (famille monoparentale, garde alternée, horaires de travail décalés).

Afin de répondre au mieux à votre demande, nous vous remercions de bien vouloir compléter le document ci-dessous (p 2).

Les élèves admis à l'internat, devront se munir :

Trousseau des élèves internes - Pour lit une personne (1,90 × 0,90 m) :

- Alèse
- Couette et housse de couette
- Drap housse
- Oreiller et taie
- Draps de bain
- Nécessaire de toilette

Soucieux de la réussite éducative de votre enfant et restant à votre disposition pour toute information complémentaire, recevez, Madame, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

Le proviseur

Eric GUERINEAU



Admission en internat

Année 2024/2025

NOM			Sexe : M ou F		
Prénom			Interne en 2023/2024 :		
Né(e) le			<input type="checkbox"/> Oui		
Adresse			<input type="checkbox"/> Non		
Code Postal			Boursier :		
Commune déléguée			<input type="checkbox"/> Oui		
Commune			<input type="checkbox"/> Non		
Classe (préciser la section ou la filière)					
2nde GT	1ère Générale	Term. Générale			
	1ère ST2S	Term ST2S			
2nde Pro ASSP	1ère Pro ASSP	Term Pro ASSP			

REPRESENTANT LEGAL 1

Nom Prénom Lien de parenté

Adresse :

Commune déléguée : C. Postal Commune :

☎ Domicile ☎ Travail ☎ Mobile

Courriel :

REPRESENTANT LEGAL 2

Nom Prénom Lien de parenté

Adresse :

Commune déléguée : C. Postal Commune :

☎ Domicile ☎ Travail ☎ Mobile

Courriel :

Motif de la demande

L'élève est à l'origine de la demande d'internat : Oui Non

Critère géographique

- Distance entre la commune de résidence et le lycée : km
- Horaires transports scolaires : Heure départ
Heure d'arrivée
- Distance entre le domicile et le point d'arrêt du bus (en temps ou distance)

Critère médico-social :

.....

.....

Critère familial :

.....

.....

Pour les deux derniers critères, joindre une lettre de motivation ou un document émanant d'un professionnel du secteur médical ou social.



Lycée Julien GRACQ
Route de l'hippodrome
49600 BEAUPRÉAU-EN-MAUGES

☎ 02 41 63 96 62 –

Adresse mail : 0492430a@ac-nantes.fr - Site internet : <http://beaupreau.paysdelaloire.e-lyco.fr>

Fiche d'urgence a l'intention des parents *

Nom : Prénom :

Classe : Date de naissance :

Régime pour cette année : interne externe demi-pensionnaire

Etablissement précédent :

Nom et adresse des parents ou du représentant légal :

N° de sécurité sociale et adresse du centre
.....

N° de contrat de l'assurance scolaire et adresse
.....

En cas d'accident, l'établissement s'efforce de prévenir la famille par les moyens les plus rapides. Veuillez faciliter notre tâche en nous donnant au moins un numéro de téléphone :

1. N° de téléphone du domicile :

2. N° du travail du père :N° Portable :

3. N° du travail de la mère : N° Portable :

4. Nom et n° de téléphone d'une personne susceptible de vous prévenir rapidement :
.....

En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par nos soins. Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital que s'il est accompagné de sa famille.

Pour les internes, en cas d'impossibilité de contacter la famille (ou le responsable légal) il pourra être engagé des moyens de transports à la charge des parents.

Date du dernier rappel de vaccin antitétanique :

(merci de fournir une copie de l'ensemble des vaccinations)

Observations particulières que vous jugerez utiles de porter à la connaissance de l'établissement (allergies, traitements en cours, précautions particulières à prendre ...) **
.....
.....

NOM, adresse et n° de téléphone du médecin traitant :

P.A.I (pour des problèmes de santé chroniques, intolérances alimentaires, allergies) oui non

P.A.P (pour des difficultés durables dans les apprentissages scolaires) oui non

Signature des parents ou du représentant légal

* DOCUMENT NON CONFIDENTIEL à remplir par les familles à chaque début d'année scolaire.

**Si vous souhaitez transmettre des informations confidentielles, vous pouvez le faire sous enveloppe fermée à l'intention du médecin ou de l'infirmière de l'établissement.



LYCEE JULIEN GRACQ
RUE DE L'HIPPODROME
49600 BEAUPREAU

☎ 02 41 63 96 62

adresse mail : ce.0492430a@ac-nantes.fr

Site internet : <http://beaupreau.paysdelaloire.e-lyco.fr>

Nom :

Prénom :

Classe :

TRES IMPORTANT

Renseignements médicaux OBLIGATOIRES avant la recherche de Période de Formation en Milieu Professionnel (PFMP)

Sur leur lieu de PFMP, les élèves de BAC Professionnel Accompagnement, Soins et Services à la Personne sont tenus de se soumettre au protocole sanitaire en vigueur dans l'entreprise ou l'organisme d'accueil. Suite aux mesures mises en place dans le cadre de l'obligation vaccinale, les stagiaires sont soumis aux mêmes obligations que les professionnels exerçant dans les établissements visés au I de l'article 12 de la loi n° 2021-1040 du 05 août 2021, qui les accueillent en stage.

Vous voudrez bien vous assurer que votre enfant soit à jour.

Si ce n'était pas le cas, vous voudrez bien procéder à cette vaccination **pour la rentrée scolaire**.

1-Vaccins obligatoires demandés par les structures de la santé :

1.1 HEPATITE B (ex : Engerix, HBVax pro, Genhevac, Infanrix Hexa, Hexion)

- 1^{ère} injection : le
- 2^{ème} injection : le.....
- 3^{ème} injection : le

Les 3 injections sont obligatoires avant le début du stage

1.2 Diphtérie-Tétanos-Polio (ex : Revaxis, Pentacoq, Infanrix tétra, Tétracog, Tétravac, Repevax, Boostrix tétra...)

Date du dernier rappel :

2-Vaccins recommandés par les structures de la santé, par les structures en contact avec la petite enfance

- Coqueluche (ex : Pentacoq, Infanrix, Tétravac, Repevax, Boostrix) - dernière injection le :
- Rougeole-oreillons-rubéole (ex : Priorix, MMRVax pro) : 2 injections recommandées
- Varicelle (2 injections recommandées)
- BCG (ou test tuberculinique)
- Grippe saisonnière
- COVID



ADHESION à la MDL

C'est une ASSOCIATION LOI 1901 à but non lucratif qui selon ses statuts a pour objet de fédérer les initiatives portées par les lycéens de l'établissement au service de l'intérêt collectif, notamment dans les domaines culturels, artistiques, sportifs et humanitaires.

Nous vous encourageons à nous rejoindre dans l'association : la cotisation annuelle a été fixée dans les statuts à 8 euros.

Cotiser c'est aussi faire preuve de citoyenneté et de solidarité. C'est être partenaire de tout ce qui se fait au lycée en dehors des cours.

La MDL est gérée par un bureau d'élèves composé d'un président, d'un trésorier et d'un secrétaire et leurs adjoints.



Etre adhérents permet :

- ▶ L'accès aux salles du foyer.
- ▶ De participer à des ateliers : en 2023/2024, des ateliers mis en place pour les externes et les internes tels que : manga, danse, peinture



- ▶ L'achat de matériels, jeux de société, instruments de musique (batterie, synthé)
- ▶ D'organiser des temps forts : sorties Cholet Basket, patinoire, piscine, des midis conviviaux,



un bal de fin d'année déguisé.

- ▶ De bénéficier d'une aide financière pour les voyages scolaires.
- ▶ De bénéficier de tarifs préférentiels : achat de photos, entrée lors des soirées, concert, ...

Nos recettes sont essentiellement constituées par : La cotisation des adhérents, les ventes diverses réalisées dans l'année.

Afin de nous permettre de vous informer de toute l'actualité des activités de la MDL, nous vous proposons de vous envoyer des SMS, c'est pourquoi nous vous demandons votre numéro de portable. Sinon consultez régulièrement e-lyco.et l'insta du lycée.

Le bureau de la MDL

ADHESION à la MDL

2024/2025

Nom :

Prénom :

Classe :

Adresse mail :@.....

N° de portable :

souhaite adhérer à la MDL (ci-joint la somme de 8 euros)

Paiement : Chèque Espèces

ne souhaite pas adhérer à la MDL

propose d'animer un club ou de faire découvrir une activité :

.....

AUTORISATION DE LA DIFFUSION DE PHOTOS

Dans le cadre des activités proposées par la Maison Des Lycéens, nous pouvons être amenés à prendre des photos afin d'illustrer les articles publiés sur e-lyco ou pour exposer les projets sportifs, culturels, humanitaires ou liés à la citoyenneté que nous organisons. La promotion de ces évènements permet également de vous faire découvrir nos activités et de mettre en avant les productions des élèves (dans le cadre des clubs par exemple).

De même, afin de mettre en avant certains évènements et promouvoir les efforts des élèves des articles (avec photos) peuvent paraître dans la presse.

Si vous ne souhaitez pas que la photo de votre enfant paraisse sur le site, ou dans la presse, il devra s'éloigner du groupe lors des prises de vue par les bénévoles de l'association et lui signifier votre refus.

Je soussigné(e)

Responsable légal(e) de l'élève

Autorise

N'autorise pas

L'utilisation et la diffusion des photos réalisées dans le cadre des activités organisées par la MDL

Fait à Le

Signature



Association des anciens élèves du lycée Julien Gracq

Plusieurs élèves de promotions et d'années différentes se sont regroupés afin de créer cette association.

L'objectif est de conseiller les élèves du lycée en tant qu'ancien élève sur l'orientation.

Cette année, l'association a pu mettre en place **une plateforme de mise en lien entre élèves et anciens**, disponible sur le site internet du lycée.

A venir:

- Soirée de rencontre
- Tutorat Parcoursup
- Réunion d'information pour les élèves et équipes encadrantes
- Recueil des besoins des élèves



aejulienfracq@gmail.com



[@ancienselevesjuliengracq](https://www.instagram.com/ancienselevesjuliengracq)